

HMG GLOBETROTTER

Part I

+23,50% en 2006

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Gérant: Marc Girault



Informations pratiques:

Forme juridique:
FCP de droit français

Date de création:
1 juillet 2005

Valorisation:
Quotidienne

Frais de gestion:
1,25% TTC

Com. de surperformance:
10% au-delà du MSCI World AC

Commission de souscription:
Néant

Affectation des résultats:
Capitalisation

Dépositaire:
Natixis

Valorisateur:
Natixis

Commissaire aux comptes:
Salustro Reydel

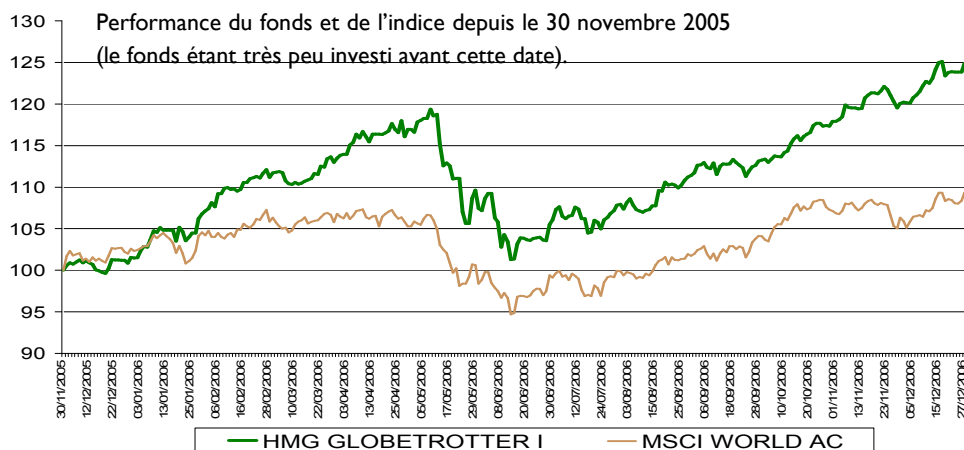
Code ISIN:
FR00101201459

Actions Monde

DECEMBRE 2006

Performances et risques

En % (au 29/12/2006)	1 mois	2006	1 an	Depuis l'origine
HMG Globetrotter	4,22	23,50	23,41	25,84
MSCI World AC en €	2,68	6,25	5,99	19,08
Classement Europerformance au 29/12/2006	17/261	5/233	5/233	ND



Sur 1 an	Tracking Error:	10,02%
Volatilité HMG Globetrotter:	12,09%	Ratio d'information: 1,72
Volatilité MSCI World AC:	10,29%	Ratio de Sharpe: 1,70

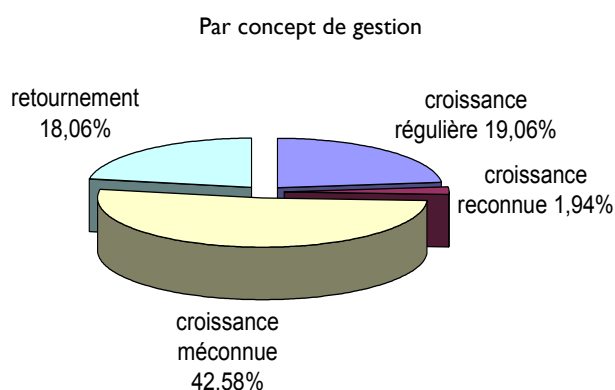
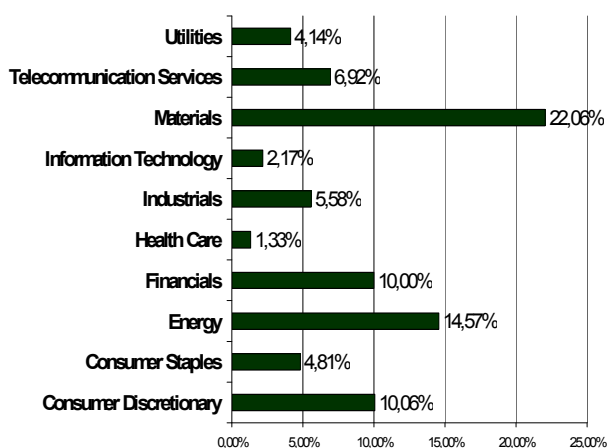
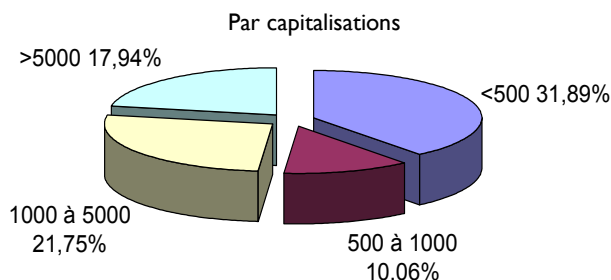
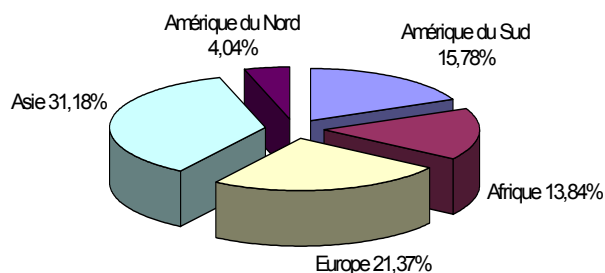
Valeur liquidative:

Valeur liquidative au 29 décembre 2006:	1 258 419,50 €
Actif net:	25 368 105,61 €

Principales lignes du portefeuille:

Standard Chartered	3,26%	Achats du mois: Bosch Fren Sistem, Cia energ. Pernambuco, EDF énergies nouv., Energias do Brasil, Glow Energy, GT Kabel Indonesia, Rio Tinto, Sul Amer., Turk Tuborg, Thessaloniki Water	
Tractebel Brésil	3,08%		
Energias do Brasil	3,02%		
Chargeurs	3,01%		
CIMPOR	2,66%		
Cia Energ. COELCE	2,39%		
Malaysian Oxygen B	2,26%		
Digi.com	1,92%		
			Ventes du mois: Néant

Structure du portefeuille



Répartition par pays : les 10 principaux

Brésil	9,42%
France	7,97%
Indonésie	7,61%
Thaïlande	6,74%
Malaisie	6,36%

Corée du Sud	5,05%
Afrique du Sud	4,70%
Maroc	4,48%
Royaume Uni	3,75%
Portugal	3,02%

Commentaire

Carnet de voyage : la Thaïlande

Richard Michelin, président d'HMG, a effectué début décembre 2006 un voyage d'étude d'une dizaine de jours en Thaïlande. Ironie du calendrier : quelques jours seulement après son retour, le gouvernement Thaïlandais décide d'imposer des mesures très restrictives sur les flux de capitaux étrangers. Avec le résultat que l'on connaît : chute historique de la Bourse (- 14,8% ; le précédent record s'établissant à - 9,8% lors de la crise asiatique)...La mesure sera d'ailleurs supprimée le lendemain pour les actions, ce qui permettra au marché de repartir à la hausse.....Jusqu'à la décision, début janvier, d'imposer aux groupes étrangers contrôlant des sociétés thaïlandaises d'abaisser leur participation à moins de 50%. Le marché, après une forte correction – qui s'est d'ailleurs étendue à toute la zone – s'est rétabli à l'annonce d'un assouplissement de cette mesure, qui, in fine, ne devrait affecter que six sociétés.

Mais, au-delà des erreurs et des hésitations du gouvernement, ce qui vraiment nous importe c'est l'image qu'a confirmée et actualisée Richard Michelin après ce nième voyage en Thaïlande : celle d'un peuple travailleur et d'un pays en plein boom. Quelques exemples en donnent une idée : la Thaïlande est actuellement le plus gros fabricant mondial de véhicules utilitaires légers...Le groupe Michelin possède 6 usines dans ce pays, dont la plus grande usine de rechapage de pneus avions au monde...

La Thaïlande est un pays riche : ressources minérales (gaz, étain), agricoles (caoutchouc, riz...) et halieutiques. Sans parler du tourisme, qui s'est rapidement remis après le tsunami.

Le coup d'état, qui avait été mal perçu dans un premier temps, a permis de moraliser la vie politique. Le pays est donc positionné pour exploiter pleinement ses richesses.

Dans ce contexte, trois secteurs semblent particulièrement attractifs : l'énergie, l'immobilier et les banques. Au sein du secteur énergie une société s'est détachée : Glow Energy, une filiale à 69% du groupe Suez.. Nous avons donc commencé à investir dans Glow et nous sommes positionnés pour profiter de toute baisse du titre.

Petit flash sur le portefeuille:

La société Sari Husada (Indonésie) dans laquelle nous avons investi en janvier 2006 va faire l'objet d'une opération de retrait de la cote sur la base d'un cours représentant plus de 6 fois notre prix de revient !